

Compte de Résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 033 134	2 236 649	-203 516	-9,10
Autres produits	8 176	2 705	5 471	202,31
Total	2 041 310	2 239 354	-198 044	-8,84
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	682	470	212	45,23
Autres achats & charges externes	1 538 761	1 688 243	-149 483	-8,85
Total	1 539 443	1 688 713	-149 270	-8,84
MARGE SUR M/SES & MAT	501 867	550 641	-48 774	-8,86
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	25 476	11 190	14 287	127,67
Salaires et Traitements	307 098	314 032	-6 934	-2,21
Charges sociales	142 101	155 290	-13 189	-8,49
Amortissements et provisions	12 761	32 225	-19 464	-60,40
Autres charges	4	10	-6	-58,42
Total	487 440	512 747	-25 306	-4,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 427	37 894	-23 468	-61,93
Produits financiers	81 165	419 102	-337 937	-80,63
Charges financières	88 332	58 046	30 286	52,17
Résultat financier	-7 167	361 056	-368 223	-101,98
RESULTAT COURANT	7 260	398 950	-391 690	-98,18
Produits exceptionnels	32	1 012	-981	-96,87
Charges exceptionnelles		469	-469	-100,00
Résultat exceptionnel	32	543	-511	-94,17
Impôts sur les bénéfices	-18 130	-3 910	-14 220	363,68
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 421	403 403	-377 982	-93,70

Comptes annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

SAS CREATIS GROUPE

71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40
APE : 6920Z Siret : 42037561000011
www.creatisgroupe.com
CreatisPC@creatisgroupe.com

 Jégard
Créatis 
EXTRAIT COMPTABLE - 4000 - 1/2000

71 avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Courriel. CreatisPC@creatisgroupe.com

Web. www.creatisgroupe.com

"CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL"

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 951	22 288	4 664	5 432
Autres immobilisations incorporelles	32 932	32 932		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	453 273	428 414	24 859	36 143
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 300		7 323 300	7 323 300
Autres immobilisations financières	69 100	9 744	59 357	61 663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 905 557	493 378	7 412 180	7 426 538
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	731 536	7 824	723 712	157 287
Fournisseurs débiteurs	266 885		266 885	26 013
Personnel	1 510		1 510	1 683
Etat, Impôts sur les bénéfices				144 844
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 483		11 483	11 042
Autres créances	117 155		117 155	54 222
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	13		13	13
Charges constatées d'avance	1 879		1 879	14 239
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 130 511	7 824	1 122 687	409 393
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 036 068	501 202	8 534 867	7 835 931

Bilan

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	1 073 000	1 073 000
Report à nouveau	404 344	941
Résultat de l'exercice	25 421	403 403
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 766 045	5 740 624
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	94 922	385 925
Découverts et concours bancaires	1 265 843	1 128 528
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 360 765	1 514 452
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	655 545	243 961
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 038	187 996
Personnel	28 504	25 125
Organismes sociaux	31 875	33 547
Etat, Impôts sur les bénéfices	42 407	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	110 024	40 605
Autres dettes fiscales et sociales	5 379	1 964
Dettes fiscales et sociales	218 189	101 242
Autres dettes	303 045	416
TOTAL DETTES	2 768 822	2 095 307
TOTAL PASSIF	8 534 867	7 835 931

CREATIS GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 mars 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 25 421,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 421,31 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 429 765,25 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société JEGARD-CREATIS
François JEGARD

Adresse de correspondance :
63 avenue de la Commune de Paris
91220 Brétigny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
contact@ao2c.fr

« CREATIS GROUPE »

S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 mars 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREATIS GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CREATIS GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny sur Orge, le 13 mars 2024



Comptes annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

SAS CREATIS GROUPE

71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40
APE : 6920Z Siret : 42037561000011
www.creatisgroupe.com
CreatisPC@creatisgroupe.com

Comptes annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 951	22 288	4 664	5 432
Autres immobilisations incorporelles	32 932	32 932		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	453 273	428 414	24 859	36 143
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 300		7 323 300	7 323 300
Autres immobilisations financières	69 100	9 744	59 357	61 663
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 905 557	493 378	7 412 180	7 426 538
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	731 536	7 824	723 712	157 287
Fournisseurs débiteurs	266 885		266 885	26 013
Personnel	1 510		1 510	1 683
Etat, Impôts sur les bénéfices				144 844
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 483		11 483	11 042
Autres créances	117 155		117 155	54 222
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	13		13	13
Charges constatées d'avance	1 879		1 879	14 239
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 130 511	7 824	1 122 687	409 393
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 036 068	501 202	8 534 867	7 835 931

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	1 073 000	1 073 000
Report à nouveau	404 344	941
Résultat de l'exercice	25 421	403 403
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 766 045	5 740 624
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	94 922	385 925
Découverts et concours bancaires	1 265 843	1 128 528
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 360 765	1 514 452
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	655 545	243 961
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 038	187 996
Personnel	28 504	25 125
Organismes sociaux	31 875	33 547
Etat, Impôts sur les bénéfices	42 407	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	110 024	40 605
Autres dettes fiscales et sociales	5 379	1 964
Dettes fiscales et sociales	218 189	101 242
Autres dettes	303 045	416
TOTAL DETTES	2 768 822	2 095 307
TOTAL PASSIF	8 534 867	7 835 931

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 033 134	2 236 649	-203 516	-9,10
Autres produits	8 176	2 705	5 471	202,31
Total	2 041 310	2 239 354	-198 044	-8,84
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	682	470	212	45,23
Autres achats & charges externes	1 538 761	1 688 243	-149 483	-8,85
Total	1 539 443	1 688 713	-149 270	-8,84
MARGE SUR M/SES & MAT	501 867	550 641	-48 774	-8,86
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	25 476	11 190	14 287	127,67
Salaires et Traitements	307 098	314 032	-6 934	-2,21
Charges sociales	142 101	155 290	-13 189	-8,49
Amortissements et provisions	12 761	32 225	-19 464	-60,40
Autres charges	4	10	-6	-58,42
Total	487 440	512 747	-25 306	-4,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 427	37 894	-23 468	-61,93
Produits financiers	81 165	419 102	-337 937	-80,63
Charges financières	88 332	58 046	30 286	52,17
Résultat financier	-7 167	361 056	-368 223	-101,98
RESULTAT COURANT	7 260	398 950	-391 690	-98,18
Produits exceptionnels	32	1 012	-981	-96,87
Charges exceptionnelles		469	-469	-100,00
Résultat exceptionnel	32	543	-511	-94,17
Impôts sur les bénéfices	-18 130	-3 910	-14 220	363,68
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 421	403 403	-377 982	-93,70

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Annexe

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	8 534 866,75
Chiffre d'affaires	2 033 133,88
Résultat net comptable (Bénéfice)	25 421,31

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 8 534 867 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 421 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de leur valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression des salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2022-2023 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Avec la création du GIE ADMINISTRATIF JEGARD CREATIS au 01/10/2020, une grande partie des charges a été prise par le GIE.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 884			59 884
Immobilisations incorporelles	59 884			59 884
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 555			228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	224 010	708		224 719
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	452 565	708		453 273
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 323 300			7 323 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	71 406		2 306	69 100
Immobilisations financières	7 394 707		2 306	7 392 401
ACTIF IMMOBILISE	7 907 155	708	2 306	7 905 557

Pour AO2C AUDIT
 Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		708		708
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		708		708
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 306	2 306
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 306	2 306

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	95 740	99,98	35 915
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	65 672	99,51	15 185
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	-29 191
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	234 133	99,92	177 705
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	450 120	328 258	99,76	215 808
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	8 870	98,00	7 615
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 452	768		55 220
Immobilisations incorporelles	54 452	768		55 220
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	198 035	9 227		207 262
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	218 387	2 766		221 152
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	416 422	11 992		428 414
ACTIF IMMOBILISE	470 873	12 761		483 634

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 199 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	69 100		69 100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	731 536	722 617	8 919
Autres	397 033	397 033	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 879	1 879	
Total	1 199 548	1 121 529	78 019
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	660 280
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	256 932
Total	917 212

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 768 822 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 265 843	1 265 843		
- à plus de 1 an à l'origine	94 922	94 922		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 038	184 038		
Dettes fiscales et sociales	218 189	218 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	958 590	958 590		
Produits constatés d'avance				
Total	2 768 822	2 768 822		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	291 002			
(**) Dont envers les associés	46 759			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 45 241 euros.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	57 248
INTERETS COURUS A PAYER	26 094
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	1 518
DETTES PROV./CONGES PAYES	23 504
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	5 000
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	11 266
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 250
TAXE APPRENTISSAGE	202
CHARGES A PAYER	3 024
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	207 310
Total	337 417

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	1 879		
Total	1 879		

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 407 626	71 504	1 479 130
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	548 416	5 588	554 004
TOTAL	1 956 042	77 092	2 033 134

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 900 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	10 090
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Cautions Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	47 500
Cautions Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Cautions Créatis Paris découvert LCL	50 000
Cautions Créatis Audit découvert LC	47 500
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	91
Autres engagements donnés	235 091
Total	245 181
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Pour AO2C AUDIT
 Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				66 678	66 678
Dotations de l'exercice				11 791	11 791
Amortissements				78 469	78 469
Cumul exercices antérieurs				66 678	66 678
Exercice				11 791	11 791
Redevances payées				78 469	78 469
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				11 791	11 791

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 090 euros

Montant versé de 2016 à 2023 est de 57 077 euros .

Pour AO2C AUDIT
 Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Comptes annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

 Jégard
Créatis 
CRÉATIS COMPAGNE ALPHI SYSTEM


"CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL"

Annexe

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	8 534 866,75
Chiffre d'affaires	2 033 133,88
Résultat net comptable (Bénéfice)	25 421,31

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 8 534 867 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 421 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression des salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2022-2023 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Avec la création du GIE ADMINISTRATIF JEGARD CREATIS au 01/10/2020, une grande partie des charges a été prise par le GIE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 884			59 884
Immobilisations incorporelles	59 884			59 884
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 555			228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	224 010	708		224 719
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	452 565	708		453 273
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 323 300			7 323 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	71 406		2 306	69 100
Immobilisations financières	7 394 707		2 306	7 392 401
ACTIF IMMOBILISE	7 907 155	708	2 306	7 905 557

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		708		708
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		708		708
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 306	2 306
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 306	2 306

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100	95 740	99,98	35 915
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	65 672	99,51	15 185
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	-29 191
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	234 133	99,92	177 705
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	450 120	328 258	99,76	215 808
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000	8 870	98,00	7 615
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 452	768		55 220
Immobilisations incorporelles	54 452	768		55 220
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	198 035	9 227		207 262
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	218 387	2 766		221 152
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	416 422	11 992		428 414
ACTIF IMMOBILISE	470 873	12 761		483 634

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 199 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	69 100		69 100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	731 536	722 617	8 919
Autres	397 033	397 033	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 879	1 879	
Total	1 199 548	1 121 529	78 019
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	660 280
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	256 932
Total	917 212

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 768 822 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 265 843	1 265 843		
- à plus de 1 an à l'origine	94 922	94 922		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 038	184 038		
Dettes fiscales et sociales	218 189	218 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	958 590	958 590		
Produits constatés d'avance				
Total	2 768 822	2 768 822		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	291 002			
(**) Dont envers les associés	46 759			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 45 241 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	57 248
INTERETS COURUS A PAYER	26 094
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	1 518
DETTE PROV./CONGES PAYES	23 504
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	5 000
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	11 266
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 250
TAXE APPRENTISSAGE	202
CHARGES A PAYER	3 024
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	207 310
Total	337 417

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	1 879		
Total	1 879		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 407 626	71 504	1 479 130
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	548 416	5 588	554 004
TOTAL	1 956 042	77 092	2 033 134

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 900 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	10 090
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	47 500
Caution Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Caution Créatis Paris découvert LCL	50 000
Caution Créatis Audit découvert LC	47 500
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	91
Autres engagements donnés	235 091
Total	245 181
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations**Crédit-Bail**

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				93 700	93 700
Cumul exercices antérieurs				66 678	66 678
Dotations de l'exercice				11 791	11 791
Amortissements				78 469	78 469
Cumul exercices antérieurs				66 678	66 678
Exercice				11 791	11 791
Redevances payées				78 469	78 469
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				11 791	11 791

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 090 euros

Montant versé de 2016 à 2023 est de 57 077 euros .